



## Participation au rendez-vous de liaison entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt de travail

PRÉVENTION  
de la  
DÉSINSERTION  
PROFESSION-  
NELLE

### Le rendez-vous de liaison, pour quoi faire ?

#### Permettre

**un contact entre le salarié et l'employeur** pendant l'arrêt de travail.

#### Informer

**des mesures d'accompagnement mobilisables** : visite de pré-reprise, mesures d'aménagement du poste ou du temps de travail, formation durant l'arrêt de travail

#### Préparer

**le retour du salarié** dans l'entreprise ou son éventuel reclassement.

### Qui est concerné par le rendez-vous de liaison ?

**Tout salarié en arrêt de travail d'une durée d'au moins 30 jours peut bénéficier** d'un rendez-vous de liaison.

Facultatif, le rendez-vous de liaison est organisé à l'initiative de l'employeur ou du salarié et toujours avec son accord.

### Le rendez-vous de liaison, comment ça se passe ?

#### Un rendez-vous sans caractère médical

Ce dispositif issu de la loi Santé-Travail n'est pas un rendez-vous médical, mais **une rencontre, facultative, organisée entre l'employeur et le salarié** en arrêt de travail. Suivant la situation et les éventuels besoins identifiés, le Service de Prévention et de Santé au Travail peut y être associé sous différentes formes.

#### Qui organise le rendez-vous de liaison ?

Le rendez-vous de liaison est organisé **à l'initiative de l'employeur ou du salarié**. L'employeur doit informer le salarié de son droit de solliciter l'organisation de

ce rendez-vous. Le salarié peut refuser de se rendre à ce rendez-vous. Le salarié peut également demander à être accompagné du référent handicap quand il existe (légalement, ce dernier doit être désigné dans toute entreprise d'au moins 250 salariés). Ce référent est tenu d'une obligation de discrétion dans ce cadre.

#### Un rendez-vous d'information pour le salarié

Le rendez-vous de liaison permet d'informer le salarié sur les possibilités de bénéficier :

- d'actions de prévention de la désinsertion professionnelle, telles que l'essai encadré, la convention de rééducation professionnelle ou le projet de transition professionnelle.
- d'une visite de pré-reprise, à l'occasion de laquelle le médecin du travail vérifie l'adaptation du poste de travail et l'état de santé du salarié.





## Participation au rendez-vous de liaison entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt de travail

# Nos centres médicaux

Votre service de santé au travail, des équipes et des moyens  
près de chez vous...



### AMIENS - Siège social

77 rue Debaussaux / Quai Charles Tellier  
CS 60132 - 80001 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : 03 22 54 58 00  
Fax : 03 22 54 58 01

#### Somme Ouest

**Abbeville**  
Rue Ventôse  
ZAC des Deux Vallées  
80100 ABBEVILLE  
Tél. : 03 22 24 04 45  
Fax : 03 22 20 40 39

#### Rue

29 avenue des Frères Caudron  
80120 RUE  
Tél. : 03 22 24 20 49  
Fax : 03 22 24 21 79

#### Beaucamps-le-vieux

Centre social  
Secrétariat assuré par le centre  
de Dury  
10 rue Pierre Gaudefroy  
80430 BEAUCAMPS-LE-VIEUX  
Tél. : 03 22 47 84 70  
Fax : 03 22 46 42 32

#### Somme Nord

**Doullens**  
13 bd Ernest Dehée  
80600 DOULLENS  
Tél. : 03 22 77 29 68  
Fax : 03 22 32 07 23

#### Flixecourt

Centre médical  
Secrétariat assuré par le  
siège social  
Rue de la Catiche  
80420 FLIXECOURT  
Tél. : 03 22 54 58 00

#### Somme Nord-Est

**Péronne**  
19 rue St-Jean · BP 10202  
80205 PERONNE CEDEX  
Tél. : 03 22 84 19 40  
Fax : 03 22 84 69 81

#### Albert

2 rue d'Aveluy · BP 80049  
80302 ALBERT CEDEX  
Tél. : 03 22 75 21 55  
Fax : 03 22 75 63 50

#### Chaulnes

46 rue Aristide Briand  
80320 CHAULNES  
Tél. : 03 22 83 97 58  
Fax : 03 22 83 18 30

#### Corbie

Centre Hospitalier  
Rue Gambetta  
80800 CORBIE  
Tél. : 03 22 96 87 97  
Fax : 03 22 40 18 03

#### Amiens Métropole

**Amiens Charles Dubois**  
4 rue Charles Dubois  
80000 AMIENS  
Tél. : 03 22 95 12 87  
Fax : 03 22 89 71 11

#### Espace Industriel Nord

68 rue de Poulainville  
80080 AMIENS  
Tél. : 03 22 44 11 94  
Fax : 03 22 54 99 67

#### Boves

Cité des Métiers · RD 935  
Boulevard Michel Strogoff  
80440 BOVES  
Tél. : 03 22 47 01 40  
Fax : 03 22 46 07 08

#### Dury

Chemin rural de la Croix  
Blanche  
Centre Oasis · Bât. Les Tulpiers  
80480 DURY  
Tél. : 03 22 47 84 70  
Fax : 03 22 46 42 32

#### Somme Sud-Est

**Roye**  
3 rue de Montdidier · BP 30024  
80700 ROYE  
Tél. : 03 22 87 07 86  
Fax : 03 22 87 85 65

#### Ham

11 rue du Grenier à Sel  
80400 HAM  
Tél. : 03 23 81 11 81  
Fax : 03 23 81 33 72

#### Moreuil

37 rue du 8 Août 1918  
80110 MOREUIL  
Tél. : 03 22 54 08 31  
Fax : 03 22 54 08 30

#### Montdidier

25 rue Amand de Vienne  
(en face de l'hôpital)  
BP 10105  
80500 MONTDIDIER  
Tél. : 03 22 78 29 97  
Fax : 03 22 37 10 69

#### Nesle

28 rue de la Vierge  
80190 NESLE  
Tél. : 03 22 88 37 40  
Fax : 03 22 37 45 08